

23^{ème} session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(2-13 novembre 2015)

Saint-Christophe-et-Niévès

Intervention de la France

Genève, le mercredi 11 novembre 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la délégation de Saint-Christophe-et-Niévès.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à Saint-Christophe-et-Niévès :

- adhérer aux instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l'Homme, en particulier au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- déclarer un moratoire sur l'application de la peine de mort, en vue, à terme, d'abolir définitivement cette peine ;
- adopter une législation décriminalisant l'homosexualité et reconnaissant les droits des personnes LGBT ;
- adopter des mesures visant à lutter contre les violences domestiques.

Je vous remercie./.